



SECRETARIAT GENERAL

.....
FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINEMA
ET DE LA TELEVISION DE OUAGADOUGOU
(FESPACO)

Appel à proposition pour la conception et la réalisation du visuel de la 26^e édition et du logo du cinquantienaire du FESPACO.

1. Contexte

Créé en 1969, le Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) demeure à ce jour la plus grande manifestation cinématographique du continent africain.

Son objectif est d'être la principale vitrine du cinéma et de l'audiovisuel africains dans le monde et le principal rendez-vous régulier des professionnels et des talents africains du secteur.

La 26^e édition du FESPACO se tiendra à Ouagadougou du 23 février au 02 mars 2019 dans un contexte particulier marqué par les 50 ans de l'existence du Festival. La célébration du cinquantienaire du FESPACO est placée sous la triple dimensions de la mémoire, de l'identité et de l'économie : « confronter notre mémoire et forger l'avenir d'un cinéma panafricain dans son essence, son économie et sa diversité ».

2. Objet

Le présent appel à proposition a pour objet la conception et réalisation de deux créations graphiques réparties en deux lots :

- lot1 : un visuel de la 26^e édition du FESPACO ;
- lot2 : un logo du cinquantienaire du FESPACO.

3. Participation

Le présent appel est ouvert à toute personne physique ou morale justifiant des qualités requises pour la conception et la réalisation de créations graphiques.

4. Prix

Le FESPACO s'engage à primer les trois premières œuvres de chaque création graphique, selon les montants ci-après :

Lot1 : visuel de la 26^e édition du FESPACO :

- 1^{er} prix : 750 000 FCFA
- 2^e prix : 350 000 FCFA
- 3^e prix : 250 000 FCFA

Lot2 : logo du cinquantienaire du FESPACO :

- 1^{er} prix : 600 000 FCFA
- 2^e prix : 300 000 FCFA
- 3^e prix : 200 000 FCFA

5. Tâches du candidat

Pour chaque lot, le soumissionnaire doit présenter une proposition originale, attractive, pertinente et comportant obligatoirement les éléments d'information ci-après :

Lot1

- les dates (en français et en anglais) : du 23 février au 02 mars 2019 ;
- l'édition (en français et en anglais) : 26^e édition ;
- le lieu : Ouagadougou, Burkina Faso ;
- l'adresse web du FESPACO : www.fespaco.bf ;
- le logo du FESPACO.

Lot2

- le logo du FESPACO ;
- le nombre « 50 » ;
- les années de référence du cinquantienaire : 1969 – 2019.

6. Composition du dossier

Chaque offre doit être composée de :

- une création graphique présentée en couleur, sur papier au format A3 et une version numérique sur clé USB ;
- une note explicative de la création, en une page maximum ;
- une présentation du soumissionnaire.

7. Critères de sélection

Outre les instructions ci-dessus mentionnées, seront pris en compte les critères suivants :

- l'esthétique d'ensemble de la création ;
- le respect des règles de graphisme ;
- la qualité de l'image ;
- les forces cognitives et affectives de la création, destinée au grand public, national et international.

8. Modalités de sélection

Un jury sera mis en vue de la sélection des offres présentées. Seules les offres reçues dans les délais seront examinées.

9. Dépôt des dossiers

Les dossiers devront être déposés par lot sous plis fermés au plus tard le 23 mai 2018 à 16 heures 00 mn, avec les mentions suivantes :

- lot1 « Appel à proposition pour la conception et la réalisation du visuel de la 26^e édition du FESPACO » ;
- lot2 « Appel à proposition pour la conception et la réalisation du logo du cinquantiennaire du FESPACO ».

Les plis fermés seront reçus au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sis au 1^{er} étage du siège du FESPACO, ou par courrier express à l'adresse suivante : FESPACO, 650, Avenue Kombemba - 01 BP 2505 Ouagadougou 01 – Téléphone : 002226 52 02 73 12 – E-mail : fespaco50@gmail.com.

Aucun soumissionnaire ne peut déposer plus d'une offre par lot.

10. Réserves

Le FESPACO se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel.

Toutes les œuvres primées deviennent la propriété du FESPACO ; les auteurs s'engagent ainsi à remettre au commanditaire les copies de leurs œuvres sous format de travail.

Le Délégué Général

Ardiouma SOMA

*Officier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication*